REPUBLIQUE FRANÇAISE. — LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ.

DÉPARTEMENT DU VAR — 1re CIRCONSCRIPTION : DRAGUIGNAN - BRIGNOLES

ELECTIONS LEGISLATIVES — SCRUTIN DU 23 NOVEMBRE 1958

Centre National des Indépendants et Paysans

Expert-Comptable breveté de l'Etat

°O°

Membre de l'Ordre National
des Experts-Comptables

°O°

Commissaire aux Comptes

°O°



Ancien Maire

°O°

Conseiller Municipal
Tête de liste des Indépendants
au Conseil Municipal de Draguignan

°O°

INDEPENDANT

°O°

Pierre-Philippe VERRIER

Chers Electrices et Electeurs,

J'ai l'honneur de solliciter vos suffrages, étant candidat aux fonctions de député dans votre circonscription.

Elections spontanées, et les premières, faisant suite au referendum sur la nouvelle Constitution qui vient d'être ratifiée par nos OUI.

Agé de 54 ans, orphelin de guerre 1914-18, mon Père, Contrôleur d'Enregistrement à Draguignan ayant été tué à l'ennemi en 1915, j'ai moi-même été interné comme anti-allemand pendant l'occupation après ma démobilisation dès 1942.

Ancien Maire, élu et réélu en Seine-et-Oise, en 1945 et 1947, et m'étant fixé à Draguignan, ville où j'ai passé toute ma jeunesse et fait mes études primaires et secondaires, j'ai été élu Conseiller municipal de cette ville à la tête de la liste des Indépendants en 1953, comme indépendant RGR.

C'est en homme LIBRE et INDÉPENDANT que je vous demande votre confiance, n'étant AFFILIÉ A AUCUN PARTI POLITIQUE.

Une République nouvelle vient de naître et elle ne vaudra et ne durera que par la valeur personnelle des hommes que vous allez envoyer, par vos suffrages, la représenter et la diriger.

Les professionnels de la politique, produits par les Partis, ont fait leur temps et la France attend que par votre sagacité et votre sagesse vous lui choisissiez des hommes capables qui ont fait leurs preuves dans leur vie professionnelle et qui peuvent donner leur passé en gage de la confiance qui vous est demandée.

On ne peut prétendre à bien défendre les intérêts de la Nation, que si la preuve est faite que sa situation personnelle a été acquise préalablement et non pas, comme il arriva trop souvent dans le passé, voir des élus ne devoir leur situation réelle qu'à la faveur de leurs fonctions publiques.

De ces Elus, véritables parvenus du mandat électoral, IL N'EN FAUT PLUS.

L'Elu doit faire un apport au Pays, et non se servir du Pays pour sa propre réussite.

Il faut donc voter UTILE et choisir un député qui SERA UTILE au Pays donc à vous-même, pour sa valeur et ses capacités.

De par l'exercice de ma profession, mes connaissances en matières financières et fiscales sont indiscutables, et, par mes 14 années de mandat communal, je suis rompu à la gestion des affaires publiques.

Indépendant de profession, je ne puis que l'être d'opinions et à ce sujet cette garantie est instinctive et totale.

Patenté profession libérale depuis 30 ans, j'organise, je surveille, je conseille et je défends le Commerçant, l'Industriel, l'Artisan, et le Contribuable avec succès contre la rapacité fiscale dont les besoins sans limite nécessitent d'être reconsidérés, opération salutaire à laquelle mes capacités me porteront énergiquement, aucun Expert-Comptable ne siégeant à ce jour au Parlement.

Je porterai donc tous mes efforts, non pas à perpétuer une lutte politique stérile qui a précipité la France à l'extrême limite de l'abîme, mais à réaliser une gestion saine et forte des intérêts du Pays.

De grands et graves problèmes doivent être solutionnés :

L'ALGÉRIE : l'élan de solidarité franco-musulmane aboutira au rétablissement de la Paix en Algérie et, par voie de conséquence, au retour de nos enfants du contingent dans leurs foyers.

LE LOGEMENT : l'accession à la propriété et la construction de logements destinés à la location doivent être réorganisées sur la base annuelle de 4 à 500 000 logements.

FINANCES : la compression des dépenses publiques doit assurer au Franc une valeur sûre ainsi que M. Antoine PINAY en a déjà fait la démonstration.

SOCIAL : notre génération supporte la charge de trois générations : les vieux, les enfants et notre propre retraite, solidarité légitime et naturelle, mais à reconsidérer car le résultat est insuffisant et l'effort surhumain se répercutant sur le coût de la vie va à l'encontre du but recherché. Education, enseignement et sports à développer et encourager, etc...

COMMERCE : le Dirigisme doit être effacé et la libre concurrence renaître ; réforme rationnelle de la fiscalité.

AGRICULTURE : dans le même esprit, levée de la tutelle de l'Etat sur les cours, liberté d'écoulement des produits agricoles, respect des engagements pris : oliviers, vins, etc...

POLITIQUE ÉTRANGÈRE : soutient de nos droits légitimes français dans le colloque des Grandes Nations avec persévérance, habileté et ténacité.

C'est à la poursuite de ces buts entre tant d'autres, que tendront tous mes efforts, mais il serait téméraire de vous en garantir la ponctuelle exécution, laquelle dépendra surtout de l'homogénéité de l'Assemblée de demain.

Quant à la consultation électorale actuelle, je concluerai en vous confiant que, dès avant l'ouverture de la présente campagne, j'ai fait tous mes efforts pour réduire au minimum le nombre des candidatures dites Nationales.

A cet effet, j'ai offert à M. ESCUDIER de n'être que son suppléant, abandonnant à son profit toutes ambitions présentes et futures, ceci contre son engagement formel de ne jamais se faire réinscrire à la SFIO, garantie logique et minimum, estimée indispensable, IL REFUSA, mais je conserve sa lettre qu'il m'a adressée en ma qualité d'électeur aux élections sénatoriales du 8 juin 1958, affirmant sans ambiguïté « vieux militant, fidèle à mon idéal, demeure ce qu'il a toujours été : UN VRAI SOCIALISTE ».

Sa candidature n'est donc qu'un effort de fidélité pour diviser les Nationaux et payer ainsi son retour à la SFIO pour avoir droit au nouveau 3e siège de Sénateur.

LES NATIONAUX NE SERONT PAS DUPES — LA TRAHISON NE PAIE PAS DEUX FOIS.

Et cela illustre la politique des grands partis dont la France a failli mourir.

Quant à M. TRAVERS, parachuté en dernière minute sur notre circonscription, il a obtenu sous la IVe (c'est un habitué) aux élections précédentes 1 594 voix sur 61 298 inscrits, juste le nombre des voix par moi obtenues aux municipales à Draguignan-ville.

D'autre part, par suite d'accords nationaux, aucun candidat ne peut se prévaloir d'un Comité ou autre formation dit d'Union pour la Nouvelle République dans la circonscription de Draguignan.

Enfin, mon Suppléant, AMI et COLLÈGUE au Conseil Municipal de Draguignan, **M. Paul GUIRAN**, cultivateur, a obtenu aux dernières cantonales un réel succès sous l'étiquette UNION DES LIBÉRAUX, mais n'a jamais brigué de mandat purement politique, IL A TOUTE MA CONFIANCE, JE VOUS DEMANDE LA VOTRE POUR LUI AUSSI.

A RÉGIME NOUVEAU, HOMMES NOUVEAUX...

MOINS DE POLITIQUE, PLUS DE GESTION...

PLUS DE COMBINES DE PARTIS, DES CAPACITÉS INDIVIDUELLES...

NE VOUS ABSTENEZ PAS ! VOTEZ TOUTES ET TOUS POUR

Pierre-Philippe VERRIER

Candidat INDEPENDANT

Suppléant : Paul GUIRAN

CULTIVATEUR

Les partis dirigistes et autoritaires votent tous par discipline comme un seul homme,

NATIONAUX FAITES VOTRE DEVOIR — L'ABSTENTION EST UNE LACHETE

DRAGUIGNAN
IMP. OLIVIER-JOULIAN ET NOUVELLE RÉUNIES